

LICENCE PROFESSIONNELLE
conducteur de travaux
en maison individuelle

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

■ Institut d'administration des entreprises
45 D, avenue de l'Observatoire - 25030 Besançon cedex
<http://iae.univ-fcomte.fr>

responsable pédagogique

Jacques Marron
jacques.marron@univ-fcomte.fr

secrétariat

tél. 03 81 66 66 39
iae@univ-fcomte.fr

■ Service commun de Formation continue
36A avenue de l'Observatoire - 25030 Besançon cedex

conseil ingénierie

Oumhanie Legeard
tél. 03 81 66 61 15 / 61 21
ouhmanie.legeard@univ-fcomte.fr

partenariat

■ Lycée professionnel Pierre-Adrien Pâris
8, rue Nicolaus Mercator - 25030 Besançon cedex

■ Lycée professionnel des métiers du bois
67, route de Strasbourg - 39330 Mouchard

■ Union des constructeurs immobiliers -
Fédération française du bâtiment (UCI-FFB)

■ Union nationale des constructeurs
de maisons individuelles (UNCMI)

■ Association de développement
des industries du bois (ADIB)



**candidatures
et inscriptions**

Inscriptions en ligne sur :
www.univ-fcomte.fr

à partir du 17 mars .

Clôture des inscriptions le 16 juin.

Retour des dossiers complets
pour le 20 juin.

Sélection des candidats sur dossier
puis entretien avec un jury, établissement
d'une liste des candidats retenus
et d'une liste d'attente.

Publication des résultats le 9 juillet.

site universitaire

Besançon

www.univ-fcomte.fr



institut d'administration des entreprises
université de franche-comté



IAE - INSTITUT D'ADMINISTRATION
DES ENTREPRISES

LICENCE PROFESSIONNELLE
conducteur
de travaux
en maison
individuelle

formation en 1 an de niveau bac + 3
entrée à bac + 2
formation initiale et continue
en alternance

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ UFC
FORMAT



■ INSTITUT
D'ADMINISTRATION
DES ENTREPRISES
IAE

1' Université de Franche-Comté, en réponse aux demandes des entreprises du secteur du Bâtiment, propose un parcours spécifique destiné à former des «Conducteurs de travaux en maison individuelle» qui seront, demain, les futurs managers de l'acte de construire.

Cette licence professionnelle qui ouvrira en septembre 2008, en alternance, propose des modules d'enseignement, un projet tutoré ainsi qu'un stage en entreprise.

De haute qualité, elle a été pensée, montée et supportée par les acteurs de la branche professionnelle du Bâtiment et de la filière Bois. Ce cursus permet à des personnes titulaires d'un Bac + 2, de parfaire leur formation initiale en bénéficiant d'un enseignement technique et managérial de premier ordre tout en cumulant les avantages d'une formation en alternance dont le taux d'insertion professionnelle n'est plus à démontrer.

finalité

La présente formation prépare le conducteur de travaux à devenir un spécialiste de la conduite de chantier de construction en habitat individuel en étant tout à la fois :

- Un professionnel qui maîtrise l'ensemble des connaissances techniques réglementaires et juridiques lui permettant d'assurer un suivi efficace du chantier
- Un organisateur qui domine toutes les étapes de construction dans leur globalité
- Un homme attentif et réactif aux nouvelles problématiques des énergies renouvelables dans le domaine de l'habitat
- Un spécialiste de la communication capable de construire un relationnel durable et bénéfique avec ses clients en devenant un vecteur au quotidien de l'image de marque de l'entreprise
- Un décideur capable d'intervenir avec rapidité et efficacité dans toutes les situations
- Un gestionnaire avisé et capable d'accompagner et de dynamiser ses partenaires sous-traitants tout en étant le garant incontournable de la marge de ses propres chantiers.
- Un véritable «manager» dans l'entreprise.....

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ 'UFC

ELLE

FORMATION EN ALTERNANCE

conducteur de travaux en maison individuelle

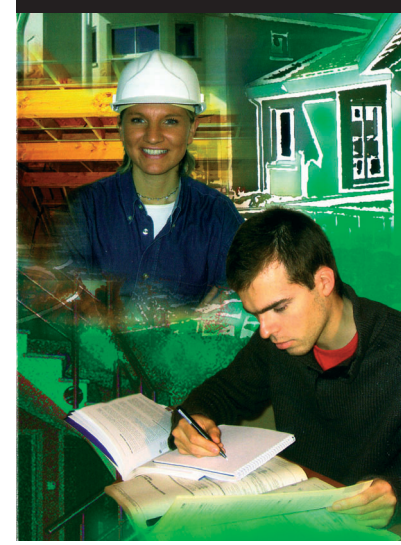
organisation

Durée

- 550 heures de cours à l'IAE, de mi-septembre à début juillet
- 140 heures de projet tutoré
- 16 semaines de stage en entreprise en alternance

effectifs

- 20 à 25 personnes



conditions d'admission

Accessible en formation initiale (contrat d'apprentissage) ou en formation continue (contrat de professionnalisation ou période de professionnalisation) pour :

- les étudiants titulaires d'un DEUG, DUT, BTS, filières Bâtiment, Génie civil ou autre formation technique de Bac + 2 sur dossier
- les salariés des entreprises de la branche professionnelle
- les demandeurs d'emploi satisfaisant aux pré-requis



enseignements

10 unités d'enseignements

Intégration : 55 h

- acquisition socle commun selon cursus du candidat

Technologie : 55 h

- technologie tous corps d'état (TCE)
- réglementation
- technologie des produits innovants

Économie de la construction : 55 h

- quantitatif TCE
- étude de prix
- décomposition et analyse
- suivi et bilan de chantier

Études techniques : 55 h

- description
- suivi technique
- suivi Qualité

Organisation de chantier : 55 h

- planification et logistique
- sécurité

Droit : 55h

- principes généraux
- droit de la construction et de l'urbanisme
- droit des contrats
- droit bancaire et du financement
- réglementations spécifiques à l'acte de construire

Gestion de projet, gestion stratégique des coûts : 55 h

- centre de profits et de coûts
- construction et contrôle de la marge
- gestion budgétaire
- informatique de gestion

Communication interne et externe : 55 h

- gestion relation clients
- gestion relation fournisseurs et sous-traitants
- gestion des conflits
- coaching et gestion des équipes
- communication écrite et orale
- anglais

Projet tutoré : 140 h

- étude thématique théorique et applicative
- rapport et soutenance

Stage en entreprise

en alternance : 16 semaines

- application des enseignements théoriques avec tuteur
- intégration dans le monde du travail et de l'entreprise
- acquisition du savoir-être et du savoir-faire